

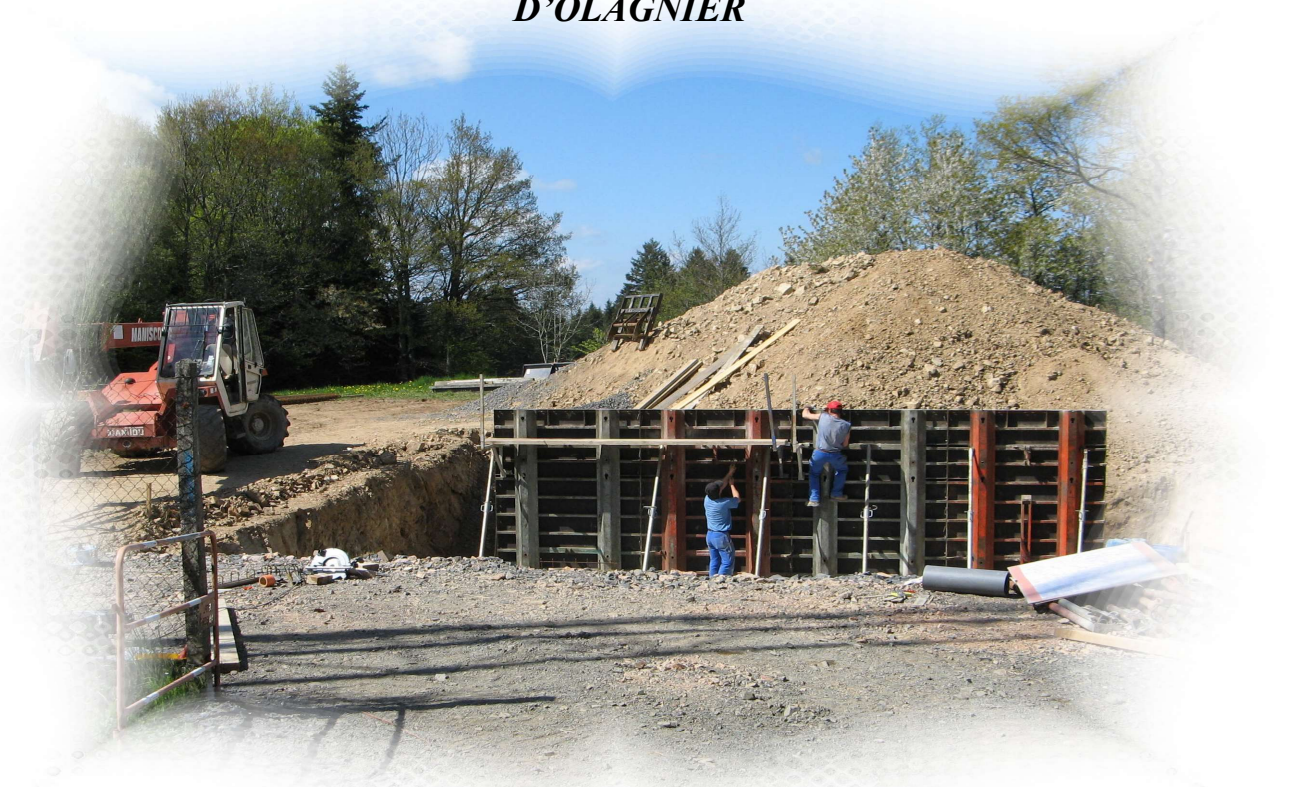
# RAPPORT SUR L'EAU – ANNÉE 2008

*COMMUNE DE CUNLHAT*



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EN EAU  
POTABLE DU BAS-LIVRADOIS  
63590 AUZELLES  
TÉL 04 73 72 20 72 – FAX 04 73 72 29 88**

***CONSTRUCTION DE LA STATION DE TRAITEMENT ARSENIC  
D'OLAGNIER***



**Le présent rapport a pour objet de présenter la situation du service d'alimentation en eau potable du Syndicat du BAS - LIVRADOIS sur le plan technique et financier après achèvement de l'exercice 2008 qui a couvert la période du 1<sup>er</sup> Janvier 2008 au 31 Décembre 2008.**

### **1 - CONSTITUTION DU SYNDICAT :**

Les communes d' AUZELLES, BROUSSE, CEILLOUX, DOMAIZE, ST DIER d'AUVERGNE, EGLISENEUVE DES LIARDS, ST JEAN DES OLLIERES, SUGERES, MANGLIEU, TOURS SUR MEYMONT, PIGNOLS et SALLEDES se sont groupées en Syndicat d'Etudes du BAS - LIVRADOIS qui a été constitué par arrêté de Mr le Préfet en date du 25 Octobre 1956.

Ce Syndicat a été transformé en Syndicat d'exécution et d'exploitation par arrêté du 18 Juillet 1960 et il regroupe les communes ci-dessus, à l'exception de celle de SAINT DIER D'AUVERGNE.

Par la suite, les communes de CUNLHAT, SAINT ELOY LA GLACIERE, SAUXILLANGES et ECHANDELYS ont adhéré au Syndicat pour la desserte de certains de leurs hameaux. Par délibération en date du 21 Novembre 2003 l'extension pour la totalité du territoire des communes de ST ELOY et ECHANDELYS a été acceptée. Par délibération en date du 02 Décembre 2005 le transfert du réseau de la commune de CUNLHAT a été accepté.

**Le Syndicat regroupe actuellement 15 communes**

### **2 - SITUATION GENERALE DU SYNDICAT :**

La population sédentaire de **5509 habitants** augmente fortement en période estivale. Le Syndicat compte désormais **4522 abonnés** (1 compteur = 1 abonné) en 2008.

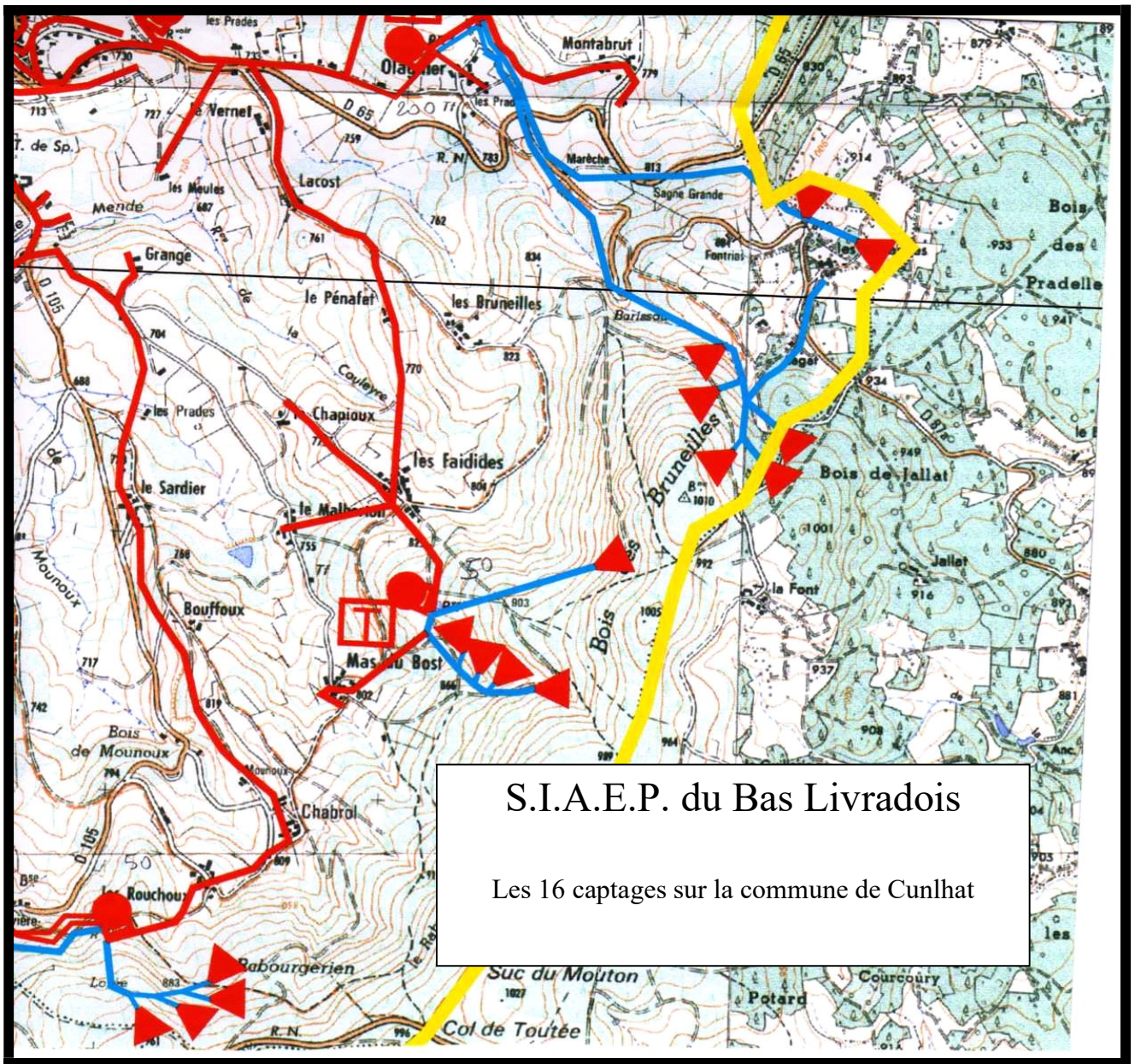
#### **NOMBRE DE COMPTEURS**

	<b>AN 2004</b>	<b>AN 2005</b>	<b>AN 2006</b>	<b>AN 2007</b>	<b>AN 2008</b>
AUZELLES	322	322	326	333	334
BROUSSE	363	365	368	370	371
CEILLOUX	150	152	153	159	161
CUNLHAT	73	72	843	850	853
LA CHAPELLE-AGNON (non adhérente)	3	3	3	3	3
DOMAIZE	257	259	261	264	267
ECHANDELYS	21	38	38	206	220
EGLISENEUVE DES LIARDS	105	107	109	110	110
MANGLIEU	298	297	302	305	309
PIGNOLS	147	149	152	151	152
SAINT DIER (non adhérente)	13	14	14	14	14
SAINT ELOY LA GLACIERE	25	25	25	27	27
SAUXILANGES	41	43	44	44	44
SAINT JEAN DES OLLIERES	398	396	399	398	399
SALLEDES	324	326	330	333	337
SUGERES	442	440	442	441	444
TOURS SUR MEYMONT	471	473	476	476	477
<b>TOTAL</b>	<b>3453</b>	<b>3481</b>	<b>4285</b>	<b>4484</b>	<b>4522</b>
			<i>Reprise réseau Cunlhat</i>	<i>Reprise réseau Echandelys</i>	<i>Dont 443 compteurs secondaires</i>

*La variation à la hausse en 2008 est de 0.84 %.*

**MODE DE GESTION :** Le Syndicat est un établissement public à régie personnalisée, doté de l'autonomie financière et de la personnalité morale, il ne perçoit pas de ressources sous forme d'impôt, il perçoit des subventions (*Conseil Général et Agence de l'eau*).





Le Syndicat dispose donc de 54 captages, de 22 réservoirs d'une capacité de 4470 m<sup>3</sup> et de **plus 630 kms** de conduites (branchements non compris).

La majorité du réseau fonctionne par gravité et il existe des pompes : ceux internes aux stations et un pour l'alimentation du village de la Garde sur la commune de Saint Jean des Ollières, un au village du Faux-Plantat pour l'alimentation de la station de Labat, un à la station de Labat pour l'alimentation du village de Fiosson sur la commune d'Echandelys et un sur la commune de Cunlhat pour l'alimentation des branchements au Col de Toutée.

**Une interconnexion existe entre le S.I.A.E.P du BAS LIVRADOIS et**

- le Syndicat RIVE GAUCHE de la DORE, la commune de LAPS et la commune de CONDAT-LES-MONTBOISSIER à qui le Syndicat vend de l'eau.

- le Syndicat de la FAYE et la commune de la CHAPELLE AGNON qui alimentent quelques villages de TOURS et de CUNLHAT en raison de leur situation géographique.

#### 4 - ASPECTS STATISTIQUES :

##### a - Volumes

ANNEE	2004	2005	2006	2007	2008
PRODUITS	501 346 m3	534 785 m3	630 000 m3 <i>environ</i>	493 409 m3	621 800 m3

Suite aux travaux réalisés pour le traitement, une partie du réseau a été restructuré dans le courant du 1<sup>er</sup> semestre ce qui a entraîné une modification dans les points de comptages.

VENTES	2004	2005	2006	2007	2008
- Aux abonnés <i>(relevé 2008)</i>	311 145 m3	301 654 m3	392 200 m3	353 144 m3	356 000 m 3
- St RiveGauche	151 118 m3	145 141 m3	112 380 m3	40 565 m3	89 227 m3
- Commune Laps	3 401 m3	1 796 m3	15 631 m3	21 509 m3	23 255 m3
- Commune de Condat	Néant	Néant	Néant	1 171 m3	4 059 m3
	<u>465 664 m3</u>	<u>448 591 m3</u>	<u>520 221 m3</u>	<u>417 389 m3</u>	<u>472 541 m3</u>

##### b - Ratio de facturation

Il s'agit du rapport entre l'eau vendue et l'eau comptabilisée aux compteurs généraux.

2004	2005	2006	2007	2008
0.92	0.84	0.82environ	0.85	0.76

La perte d'environ 24 % correspond aux fuites, au service incendie, aux vidanges de canalisations, à l'entretien des châteaux d'eau **mais aussi à la mise en route et aux lavages des stations où une grande quantité d'eau a été nécessaire.**

##### c - Consommation pour l'année 2008

**Moyenne journalière totale d'eau fournie 1 294 m3 dont :**

- Moyenne journalière par abonnés	976 m3
- Moyenne journalière par Syndicat RIVE GAUCHE	244 m3
- Moyenne journalière Laps	63m3
- Moyenne journalière Condat	11 m3

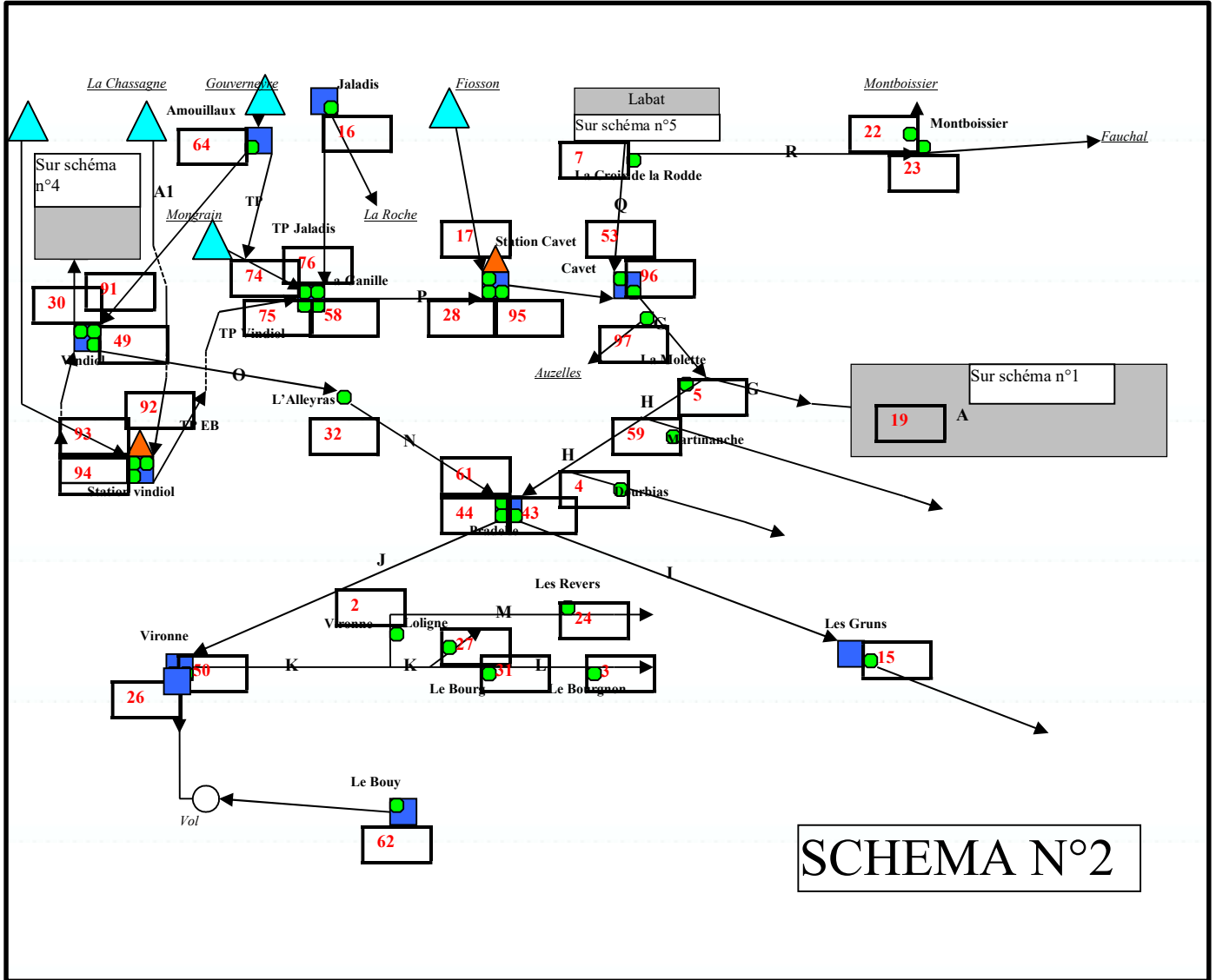
La moyenne de consommation par compteur d'abonné est identique à celle de 2007 soit **78 m3.**

**Cette moyenne est faible par rapport à la référence INSEE qui est de 120 m3.**

# CONTROLE DU RESEAU

## SYNOPTIQUE DE L'EMPLACEMENT D'UNE PARTIE DES COMPTEURS GENERAUX

En plus de la télésurveillance, 102 compteurs généraux sont répartis sur l'ensemble du réseau, ils sont relevés tous les 2 mois et à 2 jours d'intervalle ce qui permet de contrôler le bon fonctionnement du réseau.



SCHEMA N°2

### LEGENDE

Compteurs généraux	Réservoirs	Sources	N° attribués aux compteurs	Secteurs	Vanne fermée
--------------------	------------	---------	----------------------------	----------	--------------

## **d - Travaux**

### **1-Travaux achevés dans le cadre de la mise aux normes de la qualité de l'eau (réduction du taux de l'arsenic).**

- \* Raccordement Le Buisson, Faux Plantat (Echandelys) : en service depuis Septembre 2005.
  - \* Raccordement Bourg Echandelys + ouest de la commune : en service depuis Septembre 2006.
  - \* Refoulement source d'Echandelys vers station de traitement de Labat : en service depuis Mars 2007.
  - \* Unité de traitement de Labat : en service depuis Juillet 2007.
  - \* Raccordement Chabreyras, Fiosson, Parel ( Echandelys) : en service depuis Septembre 2007.
  - \* Liaison captage Bialades / réservoir de Vindiol : en service depuis Octobre 2007.
  - \* Unité de traitement d'Auzelles : en service depuis Mars 2008.
  - \* Réseau distribution Bourg d'Auzelles : en service depuis Avril 2008.
  - \* Liaison réservoir des Amoulhaux / réservoir de Vindiol : en service depuis Avril 2008.
  - \* Liaison réservoir de Vindiol / réservoir des Rouchoux : en service depuis Mai 2008.
  - \* Unité de traitement de Vindiol : en service depuis Juin 2008.
  - \* Liaison réservoir de Labat / réservoir du Jaladis : en service depuis Juin 2008.
- 1**\* Liaison captage Deux Frères/captage Coudeyras: canalisation posée et essai de pression OK.).
- 2**\* Raccordement Le Cluel, la Foresterie, la Cibaudie : canalisation posée et essai de pression OK.
- 3**\* Raccordement Deux Frères, St Eloy et Mongheol : canalisation posée et essai de pression OK.
- 4**\* Raccordement Marèche (Cunlhat) : canalisation posée essai de pression OK.
- 5**\* Raccordement Lagat, les Collanges (Cunlhat) sur réseau SIAEP de la Faye : canalisation posée et essai de pression OK.

### **2-Autres travaux réalisés en 2008**

- \* Renouvellement du réseau d'eau potable en traverse de Cunlhat rue de Bellevue 1<sup>ère</sup> tranche.
- \* Aménagement de la desserte du réservoir de Cavet.

### **3-Travaux à terminer et prévus en 2009**

- \* Points **1 2 3 4 5** ci-dessus mise en service une fois les stations, unités de traitement ou réservoir terminés et opérationnels.
- \* Station de pompage du Cluel vers le réservoir de Deux Frères.
- \* Station de pompage de Deux Frères vers Saint Eloy.
- \* Unités de traitement de CUNLHAT ( OIagnier et Faidides).

### **4-Travaux à programmer en 2009**

- \* 2<sup>ème</sup> tranche pour le renouvellement du réseau rue de Bellevue à Cunlhat pour un coût prévisionnel de 32 000 € hors taxes.
- \* Renouvellement de la conduite de Vindiol à Dourbias sur une 1<sup>ère</sup> tranche de 6 kms pour un coût prévisionnel de 345 000 € hors taxes.
- \* Lancement de la procédure administrative pour la mise en conformité du captage acheté à l'ASA du Cluel. Le coût estimatif s'élève à 10 000 € hors taxes.

### **5-Branchements nouveaux**

- \* Réalisation de 23 branchements nouveaux, plus 25 par l'entreprise (compris dans les travaux réalisés sur la commune d'Echandelys).

## **5 - QUALITE DE L'EAU :**

Les différents points de prélèvements en 2008.

**AUZELLES** : la GANILLE - le BOURG - VINDIOLLET - la FOUGERE - le BUISSON - CHIGROS **BROUSSE** : le BOURG – MONTBOISSIER - **CEILLOUX** : le BOURG - **CUNLHAT** : VIRONNE - ISSERTEAUX - les COLLANGES - le VERNET - la Forêt de l'AVENTURE et 4 points dans le BOURG- **DOMAIZE** : le BOURG - **ECHANDELYS**: LABAT - le MAS - LOSPEUX - LE bourg **EGLISENEUVE des LIARDS** : le BOURG - **MANGLIEU** : le BOURG - **PIGNOLS** : PRADAT- **SAUXILLANGES** : la GARDEZIE - **SALLEDES** : le BOURG - **ST ELOY** : les AMOUILLAUX - **ST JEAN des OLLIERES** : le BOURG - **SUGERES** : Néant - **TOURS SUR MEYMONT**: Néant ET Réservoirs de **CAVET, LA GANILLE, LE JALADIS, VINDIOL, LABAT, OLAGNIER, LES FAIDIDES, plus sur certains captages.**

Une cinquantaine d'analyses ont été faites par le laboratoire de contrôle des eaux. Les résultats sont envoyés aux communes par le SIAEP.

**Si une analyse se révélait douteuse, dès connaissance des résultats, le nécessaire est fait (purge, chloration supplémentaire et une lettre d'information envoyée au Maire de la commune concernée).**

**Remarques et conclusions en général (synthèse élaborée à partir des résultats du contrôle sanitaire mis en oeuvre par la DDASS).**

**Bactériologie**: Qualité bactériologique satisfaisante. Sauf incidents rares, les eaux distribuées sont indemnes de germes indésirables.

### **Physico-chimique et traces inorganiques:**

**Minéralisation** : Eau très peu calcaire pouvant favoriser la dissolution des conduites métalliques.

**Nitrates** : Eau contenant peu ou pas de nitrates.

**Fluor** : Eau très peu fluorée, ne participe pas à la prévention de la carie dentaire.

**Pesticides** : Pas de traces de pesticides.

**Autres paramètres :**

- **PH** : **eau non traitée** : pH de 5,5 au Buisson commune d'Auzelles (Eau acide), **eau traitée** : pH de 8,35 à la Fougère commune d'Auzelles (*le traitement de Labat permet de corriger l'acidité de l'eau*).

- **Température de l'eau** : de 5,8°C en Janvier à Auzelles (sur 3 points) à 15,9°C en Août à Echandelys.

- **Arsenic** : En plus du suivi régulier qui est effectué, un autocontrôle en sortie des stations de traitement est fait pour assurer la maintenance de celles-ci (*recharge en GEH pour arsenic et neutralite pour reminéralisation*).

En sortie des unités de traitement le taux est inférieur à 5µg/l mais en bout de certains réseaux l'arsenic n'est pas encore éliminé les conduites étant chargées, cela risque de prendre un peu de temps mais insensiblement tout semble rentrer dans l'ordre.

- **Contrôle radiologique** : des recherches de paramétrages radiologiques sont effectuées à la ressource et en production. Cette année 2 ont été effectuées sur la commune de Cunlhat : au réservoir des Faidides et Olagnier.



## Bulletin d'analyse

**Demandeur de l'analyse**

**Adresse de facturation**

**DDASS DU PUY DE DOME**  
60, Avenue de l'Union Soviétique  
63057 CLERMONT FERRAND  
**Réf : 233437**

**SIAEP DU BAS LIVRADOIS**  
Mairie d'AUZELLES  
63590 AUZELLES

**Prélevé à :**

Produit : Eau de consommation humaine au point de mise en distribution  
(Code de la Santé Publique - article R 1321-1 et suivants)  
Commune Auzelles  
Traitement Station Vindiol

Réception au laboratoire :  
Prélèvement effectué le :

29/08/2008 14:35:21  
29/08/2008 10:15:00 par PISSAVY N., INSTITUT LOUISE BLANQUET (Prélèvement sous accréditation)

Analyse	Résultat	Limite de Qualité	Réalisé le	Méthode
<b>Analyses bactériologiques</b>				
© Coliformes Totaux	0 UFC/100 ml		29/08/2008	NF EN ISO 9308-1
© Escherichia coli	0 UFC/100 ml	x < 1	29/08/2008	NF EN ISO 9308-1
© Entérocoques	0 UFC/100 ml	x < 1	29/08/2008	NF EN ISO 7899-2
© Dénombrement à 22°	10 UFC/ml		29/08/2008	NF EN ISO 6222
© Dénombrement à 37°	1 UFC/ml		29/08/2008	NF EN ISO 6222
<b>Analyses physico-chimiques</b>				
© pH à 20°C	6.85 Unités pH		29/08/2008	NF T 90-008
© Conductivité à 25°C	119.0 µS/cm		29/08/2008	NF EN 27888
© Chlorures	9.9 mg/l		02/09/2008	NF EN ISO 10304-1
© Nitrates	4.50 mg NO3/l	x <= 50	02/09/2008	NF EN ISO 10304-1
© Nitrites	0.004 mg NO2/l	x <= 0,500	01/09/2008	NF EN ISO 13395
© Sulfates	4.3 mg/l		02/09/2008	NF EN ISO 10304-1
© Titre Alcalimétrique Complet (TAC)	2.5 °F		01/09/2008	Méthode ILB
© Ammonium	<0.05 mg NH4/l		01/09/2008	NF EN ISO 11732
© Dureté	3.4 °F		03/09/2008	Méthode ILB
© Carbone Organique Total	0.36 mg C/l		01/09/2008	NF EN 1484
© Turbidité	<0.2 NTU	x <= 2,0	29/08/2008	NF EN ISO 7027
<b>Mesures sur le terrain</b>				
Aspect (qualitatif)	Normal		29/08/2008	Méthode ILB
© Chlore résiduel total	<0,10 mg/l		29/08/2008	Méthode ILB
© Chlore résiduel libre	<0,10 mg/l		29/08/2008	Méthode ILB
Température de l'eau	9.4 °C		29/08/2008	Méthode ILB
<b>Analyses de traces inorganiques</b>				
© Arsenic	<0.005 mg/l	x <= 0,010	01/09/2008	NF EN ISO 17294-2

**Cette analyse nous montre l'efficacité du traitement de la station de Vindiol mise en service en Avril 2008 le taux étant inférieur à 0,005 mg/l.**

Clermont-Ferrand, le 08/09/2008

Analyse validée par :  
ALAMÉ Josette

Responsable de la diffusion :  
ALAMÉ Josette

Page 1 de 1



ACCREDITATION  
N° 1-1112  
PORTEE COMMUNIQUEE  
SUR DEMANDE

**Remarques concernant ce rapport:**

Seuls les paramètres marqués du symbole © sont couverts par l'accréditation. Ce rapport d'essai ne concerne que les objets soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport n'est autorisée que sous sa forme intégrale. L'accréditation de la Section Laboratoire du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Le nombre de pages est indiqué au bas de chaque feuillet.

## 6 - RAPPORT FINANCIER :

### \* Prix de l'eau

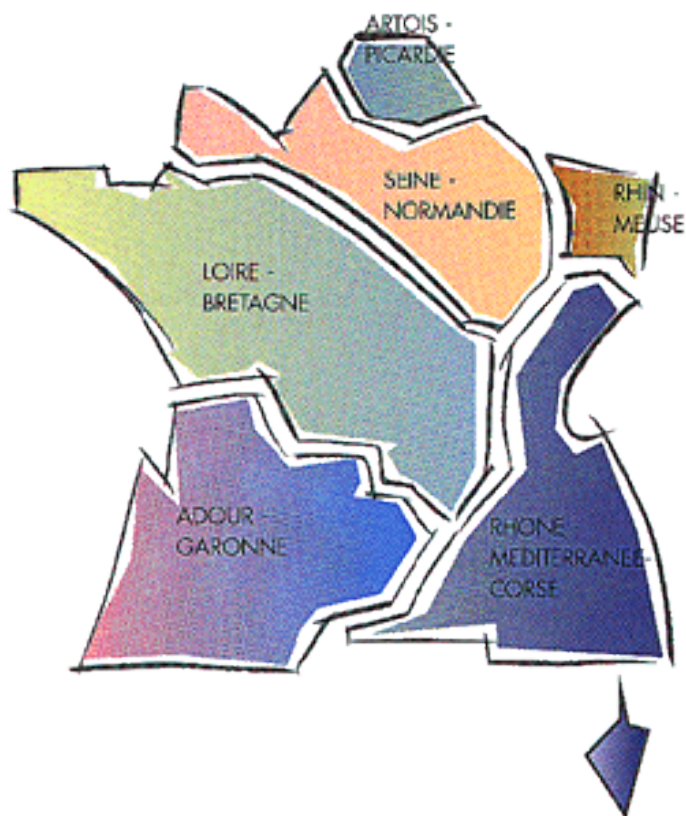
#### a - consommation et abonnement

Il existe un seul tarif consommation d'eau pour l'ensemble des abonnés, et deux sortes d'abonnement;

- un abonnement **principal** pour les habitations ou un premier branchement.
- un abonnement **secondaire** qui concerne les exploitations, les prés et les jardins: ceci depuis l'origine du Syndicat. Ces abonnements ne peuvent être accordés qu'à des usagers possédant déjà un branchement.

#### b - Redevance de l'Agence de Bassin

Ci-dessous les 6 agences qui ont été créées :



Etablissement public de l'Etat, l'agence apporte des aides financières aux collectivités locales qui réalisent des travaux d'intérêt communs pour une meilleure gestion qualitative et quantitative des ressources eau.

#### Redevance prélèvement

Elle est perçue sur la facture d'eau et reversée à l'Agence de Bassin LOIRE BRETAGNE par le S.I.A.E.P du Bas Livradois qui est exploitant et qui est tenu de faire une déclaration des volumes prélevés en milieu naturel. Le produit de ces redevances permet à l'Agence de soutenir les actions conduites en faveur de la protection et de la restauration des milieux aquatiques.

#### Redevance pollution domestique

Elle était recouvrée auprès des abonnés du service d'eau potable dans les communes de plus de 400 habitants agglomérés permanents et saisonniers. Depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2008 la mise en place progressive (sur 5 ans) de cette redevance est appliquée pour les habitants qui n'étaient pas redevables.

#### **Cette redevance aide au financement des travaux de dépollution.**

Depuis 1995 l'Agence ne soumet plus les élevages à cette contre valeur dès lors qu'il est possible de distinguer au moyen d'un comptage bien spécifique la fourniture d'eau faite à l'élevage de celle correspondant à l'habitation.

#### c - Contrôle légal de la qualité de l'eau

Il s'agit des frais d'analyses d'eau effectuées et qui se sont élevés à 13 451 Euros HT en 2008.

d - T.V.A (Taxe sur la Valeur Ajoutée)

La fourniture de l'eau dans le cadre du service public est obligatoirement imposable à la TVA pour ce qui concerne les communes ou collectivités d'au moins 3 000 habitants, elle est soumise au taux réduit de 5,5%.

e - Encours de la dette au cours de l'exercice 2008

Capital au 01/01/2008	Annuité	Capital remboursé	Intérêts remboursés
728 032,96 €	89 349,71 €	56 943,43 €	32 406,28 €

f - Prix de l'eau

	Année 2008	Année 2009
<b><u>Abonnés</u></b>		
- Abonnement principal.....	37.50 €	38.70 €
- Abonnement secondaire.....	18.75 €	19.35 €
- Prix du m3.....	0.83 €	0.906 €
- Redevance prélèvement (par m3).....	0.04 €	0.06 €
- Contrôle qualité de l'eau (par m3).....	0.03 €	0.05 €
- Redevance pollution appliquée aux abonnés (par m3)		
Sauxillanges.et Cunlhat.....	0.210 €	0.220 €
Autres communes.....	0.042 €	0.088€
- T.V.A.....	5.5 %	5.5 %
<b><u>Syndicat RIVE GAUCHE</u></b>		
-Consommation à partir du 1 <sup>er</sup> m3 à compter du 01 01 2006	0.35 €	0.40 €
- T.V.A.....	5.5 %	5.5 %
<b><u>Commune de LAPS</u></b>		
- Prix du m3 (.erreur sur rapport 2007 : c'était bien 0.44€ au lieu de 0.41 € .....	0.44 €	0.50 €
- T.V.A.....	5.5 %	5.5 %
<b><u>Commune de CONDAT les MONTBOISSIER</u></b>		
- Prix du m3.à compter de la date de mise en service courant 2007.....	0.45 €	0.51 €
- T.V.A.....	5.5 %	5.5%

## DETAIL D'UNE FACTURE

Ce détail correspond à une facture pour un branchement principal dans une commune soumise à la redevance pollution depuis 2008 et ayant une consommation de 120 m3 (référence INSEE ).

### ANNEE 2008

<i>Libellé</i>	<i>Quantité en m3</i>	<i>Prix unitaire en Euros</i>	<i>Montant</i>
-Abonnement principal.....	1	37.50	37.50
-Consommation.....	120	0.83	99.60
-Redevance prélèvement.....	120	0.04	4.80
-Contrôle de la qualité de l'eau.....	120	0.03	3.60
- Redevance pollution.....	120	0.042	5.04
Total eau soumis à TVA.....			150.54
Total TVA à 5.5 %.....			8.28
<b>TOTAL EAU.....</b>			<b>158.82 €</b>

### ANNEE 2009

<i>Libellé</i>	<i>Quantité en m3</i>	<i>Prix unitaire en Euros</i>	<i>Montant</i>
-Abonnement principal.....	1	38.70	38.70
-Consommation.....	120	0.906	108.72
-Redevance prélèvement.....	120	0.06	7.20
-Contrôle de la qualité de l'eau.....	120	0.05	6.00
- Redevance pollution.....	120	0.088	10.56
Total eau soumis à TVA.....			171.18
Total TVA à 5.5 %.....			9.42
<b>TOTAL EAU.....</b>			<b>180.60 €</b>

**Prix moyen du m3 en 2008 pour une consommation de 120 m3 :**  
**1,2545 Euros hors TVA mais avec les taxes.**

## CONCLUSIONS GENERALES

- Le nombre des abonnés a passé à 4522 (+ 40).
- La consommation moyenne annuelle par abonné n'a pas changé (78 m<sup>3</sup>) et reste très inférieure à l'indice INSEE.
- Malgré la vigilance du service technique et le système de télésurveillance le rendement du réseau a passé de 85% à 76 % en 2008 (*la consommation d'eau utilisée pour la mise en route et le lavage des stations de traitement a certainement eu une incidence sur la baisse de rendement*).
- Le prix de l'abonnement est resté inchangé quant au prix du m<sup>3</sup>, qui n'a pas changé en 2007 il a été augmenté 2,3% en 2008 portant ainsi le prix du m<sup>3</sup> à 0,90 € hors TVA mais redevances prélèvement, contrôle qualité de l'eau et pollution comprises.

### - PROJETS 2009 :

- \* Achèvement des travaux programmés pour la mise aux normes de la qualité de l'eau.
- \* Les travaux pour la poursuite de la télégestion, la sécurisation dans les châteaux d'eau dont le montant estimé est de 267 000 € n'ont pas été engagés. D'autres travaux deviennent prioritaires à savoir :
  - la 2<sup>ème</sup> tranche rue de Bellevue à Cunlhat et le renouvellement de la conduite de Vindiol à Dourbias
- Vu la situation financière du Syndicat (*ouverture d'une ligne de trésorerie de 2 000 000 d'Euros pour financer les dépenses à cours terme en attendant que soient débloquées les subventions*) seulement ces travaux prioritaires seront programmés.
- \* Achat de terrains ou imposition de servitudes nécessaires à l'exploitation des ouvrages du SIAEP (*déjà prévus en 2007*), ainsi que la poursuite de la procédure qui est très longue de la mise en place des périmètres de protection pour l'ensemble des captages gérés maintenant par le SIAEP du BAS LIVRADOIS. Lancement procédure pour mise en conformité captage du Cluel.

### L'année 2008 a vu le renouvellement de son Comité

Ont été proclamés élus:

M Paul POUGET-CHABROLLE Président  
M Patrick DELTOUR 1<sup>er</sup> Vice Président  
Mme Michelle DUTOUR 2<sup>ème</sup> Vice Président

